

Séance du 12 avril 2023

Nombre de conseillers en exercice :	33
Présents :	26
Absent :	1
Procurations :	6
Votants :	32

Les membres du Conseil Municipal de la commune d'Onet-le-Château se sont réunis le douze avril deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, à la Maison des Associations, sur la convocation qui leur a été adressée le quatre avril deux mille vingt-trois par Monsieur Jean-Philippe KEROSLIAN, Maire

Président : Jean-Philippe KEROSLIAN, Maire d'Onet-le-Château

Présents : Marie-Noëlle TAUZIN, Christian MAZUC, Catherine COUFFIN, Raymond BRALEY, Dominique BEC, Didier PIERRE, Sabine MIRAL, Gulistan DINCEL, Jean-Louis COSTE, Christine LATAPIE, Michel SOULIE, Valérie ABADIE-ROQUES, Jacques DOUZIECH, Françoise VITIELLO, Jacky MAILLE, Franck TOURNERET, Christian GIRAUD, Stanislas LIPINSKI, Jean-Luc PAULAT, Ludivine CHATELAIN-NOUIOUA (arrivée à 20h.), Benjamin GOURDON, Jean-Marc LACOMBE, Elisabeth GUIANCE, Liliane MONTJAUX, Amar GUENDOUDI, Isabelle COURTIAL

Absents ayant donné pouvoir : Jean-Philippe ABINAL (parti à 19h32 pouvoir à Jean-Philippe KEROSLIAN), Fabienne VERNHES (pouvoir à Marie-Noëlle TAUZIN), Hakim GACEM (pouvoir à Catherine COUFFIN), Virginie SEXTO (pouvoir à Christian MAZUC), Rachida EL HAOUARI (pouvoir à Christine LATAPIE), Mathieu GINESTET (pouvoir à Elisabeth GUIANCE)

Absent excusé : Amar GUENDOUDI

Secrétaire de séance : Marie-Noëlle TAUZIN

PACV/59-2023**Rue des Trois Puits - Capelle : procédure de désaffectation / déclassement
de domaine public en vue de son aliénation**

Vu le code de la voirie routière et notamment ses articles L141-3 et R141-4,

Vu le code des relations entre public et l'administration,

Vu l'avis unanimement favorable après examen des commissions en date du 3 avril 2023.

ENTENDU que Madame BATHELOT et Monsieur MOMPAS, propriétaires d'une maison dans le village de Capelle - rue des Trois Puits souhaitent acquérir une bande de terrain située le long de la façade Sud de leur propriété.

CONSIDERANT que cette emprise complémentaire leur permettrait de créer un accès à une dépendance depuis la voie publique et également de disposer d'un espace privatif qui les isolerait du domaine public et qu'ils emploieraient notamment aux fins de stationner.

CONSIDERANT que ce bien d'une contenance estimée à 40 m2 appartient au domaine public routier communal.

CONSIDERANT que pour répondre à cette demande d'acquisition, il est proposé de recourir à la procédure de désaffectation et de déclassement dudit bien relevant du domaine public communal pour le faire entrer, à son terme, dans le domaine privé communal.

ENTENDU que conformément aux dispositions du code de la voirie routière, il convient préalablement de réaliser une enquête publique qui, comme définie par le code des relations du public avec l'administration, « a pour objet d'assurer l'information et la participation du public ainsi que la prise en compte des intérêts des tiers lors de l'élaboration d'une décision administrative. Les observations et propositions recueillies au cours de l'enquête sont prises en considération par l'administration compétente avant la prise de décision ».

CONSIDERANT qu'il convient par conséquent d'autoriser Monsieur le Maire à prescrire l'enquête publique qui sera ouverte par arrêté municipal.

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des voix :

- prend acte du principe de mise en œuvre de la procédure de désaffectation et de déclassement de la partie de domaine public concernée, conformément au plan joint à la présente note,
- autorise Monsieur le Maire à prescrire l'enquête publique qui sera ouverte par arrêté municipal,
- autorise Monsieur le Maire ou son représentant, à accomplir toutes les formalités nécessaires à sa mise en œuvre.

Fait et délibéré à Onet-le-Château les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Jean-Philippe KEROSLIAN

La Secrétaire de séance,

Marie-Noëlle TAUZIN

Certifiée exécutoire par M. le Maire

Compte tenu de la transmission en Préfecture le : **17 AVR. 2023**

Et de la publication le : **17 AVR. 2023**